

## Tarifs et affranchissement Mols des cartes-vues - part I

Par Lindekens Philippe



L'Etat Indépendant du Congo nous offre une diversité insoupçonnée de tarifs et d'affranchissements possibles pour les cartes-vues. La cause principale en est un tarif privilégiant les entiers postaux de l'Etat au détriment des cartes-vues qui doivent être affranchies au même tarif que les lettres, du moins jusqu'au changement de tarif du 1<sup>er</sup> mai 1902.

Il n'est donc guère avantageux d'envoyer une carte-vue ; c'est le même prix qu'une lettre et on peut écrire bien moins. Tant qu'à faire, on peut toujours mettre la carte-vue dans une enveloppe et employer alors la totalité du recto pour le texte.

La progression de la recommandation dans l'Etat Indépendant ainsi que le tarif particulier des enregistrés en dehors des zones de recommandation, offre également divers tarifs qu'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Finalement l'emploi en imprimé des cartes-vues termine les possibilités de tarifs et d'emploi postal des timbres en cours pendant cette période.

On trouve également dans cette période, un panel intéressant de sous affranchissement, d'erreur de tarifs, voulu ou non.

A partir de 1902, n'ayant plus de privilège sur les cartes-vues, les entiers postaux seront en perte de vitesse au fur et à mesure des ans pour reprendre du poil de la bête en 1910 avec l'apparition des séries d'entiers illustrés.

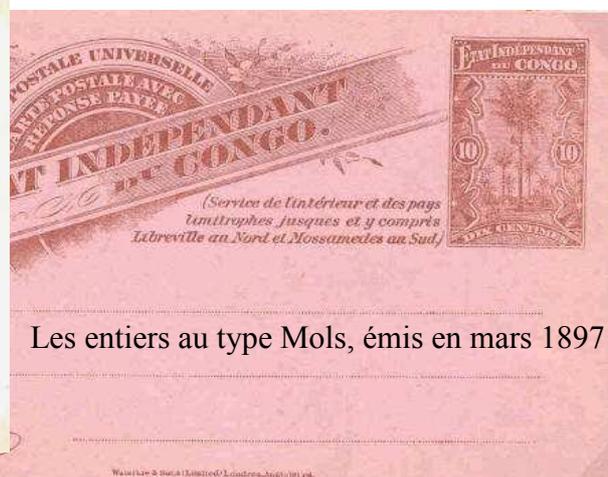
Nous illustrerons dans les pages suivantes, l'intérêt à les collectionner, voire à y consacrer un chapitre complet de collection. La plupart du temps, beaucoup de pièces ont une rareté insoupçonnée que seuls les collectionneurs de ce type de pièce pourront apprécier.

Mais illustrons tout d'abord les cartes postales de l'Etat, que nous appelons aujourd'hui « entiers postaux » ; ils bénéficient du tarif à 10c pour l'intérieur et 15c pour l'étranger. Les cartes postales privées avec vue seront, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1902, assimilées aux lettres en ce qui concerne le tarif, soit 50c.

En 1897, à l'apparition des cartes postales privées avec vue, les entiers postaux suivants sont en cours :



Les entiers à l'effigie de Léopold II



Les entiers au type Mols, émis en mars 1897

## **Sommaire**

### **1.- Carte-vue avant le 1<sup>er</sup> mai 1902**

- 1.1.- CV à 50 c avec Mols du XIX<sup>ème</sup> siècle
- 1.2.- CV à 50 c avec Mols du XX<sup>ème</sup> siècle
- 1.3.- Carte recommandée à 1 F
- 1.4.- Carte recommandée et enregistrée à 1,15 F
- 1.5.- Carte (à 50 c) sous affranchie et non taxée
- 1.6.- Carte (à 50 c) sous affranchie et taxée
- 1.7.- Carte (à 50 c) sous affranchie et retour à l'expéditeur
- 1.8.- Arrêté royal du 19 mars 1902

### **2.- Carte-vue internationale**

- 2.1.- Carte internationale à 15 c
- 2.2.- Carte internationale au tarif imprimé à 10 c et griffe VERIFIE
- 2.3.- Carte recommandée à 65 c
- 2.4.- Carte en tarif spécial (dont enregistré, AR, ....)

### **3.- Carte-vue en courrier intérieur**

- 3.1.- Carte intérieure à 10 c
- 3.2.- Carte intérieure au tarif imprimé à 5 c

### **4.- Carte-vue en courrier limitrophe à 10 c**

### **5.- Carte-vue réutilisée**

### **6.- Destinations**

### **7.- Marques étrangères de retour**

### **8.- Annulation par oblitérations étrangères**

- 8.1.- Cachet de passage apposé par erreur sur le timbre
- 8.2.- Timbre non annulé au départ

### **9.- Oblitérations**

- 9.1.- Oblitérations rares - type 1 – 23 mm
- 9.2.- Oblitérations télégraphiques
- 9.3.- Oblitérations de bateau-poste
- 9.4.- Accident Ville de Bruges
- 9.5.- Oblitérations de poste maritime

### **10.- Congo Belge – du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 1909**

- 10.1.- Carte avec timbre sans surcharge
- 10.2.- Carte avec affranchissement mixte (surchargé et non surchargé)
- 10.3.- Carte avec timbre hors-cours (taxée ou non) à partir du 1<sup>er</sup> août 1909

### **11.- Enclave du Lado**

- 10.1.- Lado – voie du Congo
- 10.2.- Lado – voie du Nil
- 10.3.- Uélé – voie du Nil

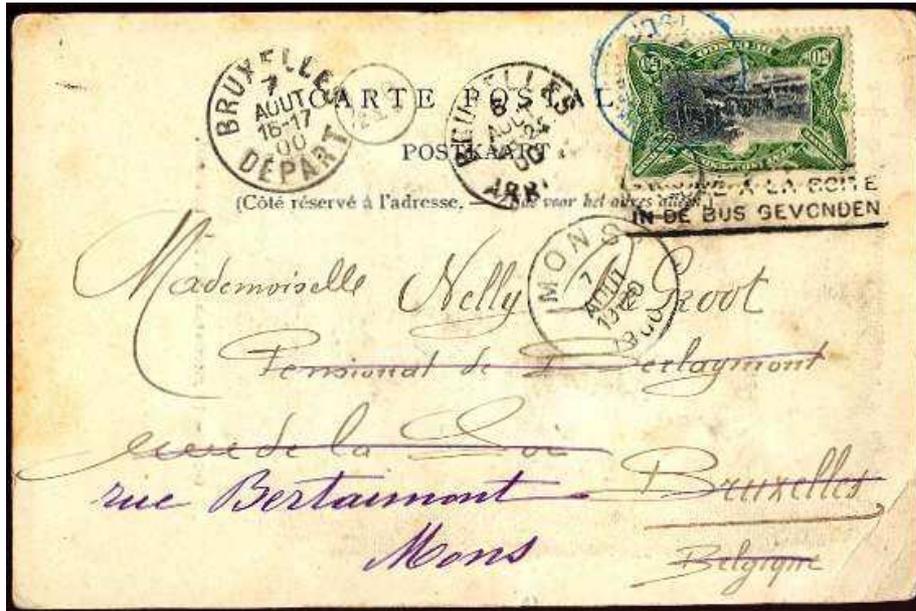
### **12.- cartes de l'étranger utilisées au Congo**

# 1. Carte-vue avant le 1<sup>er</sup> mai 1902

Ce n'est qu'à partir du 1er mai 1902 que les cartes postales émanant de l'industrie privée bénéficièrent du tarif analogue aux cartes postales de l'Etat (à savoir les entiers postaux). Avant cette date, elles devaient être affranchies au même tarif que les lettres, soit 15 c en courrier intérieur, 25 c en courrier limitrophe et 50 c en courrier international.

A ce jour, seules les cartes en courrier international à 50 c ont été rencontrées par l'auteur

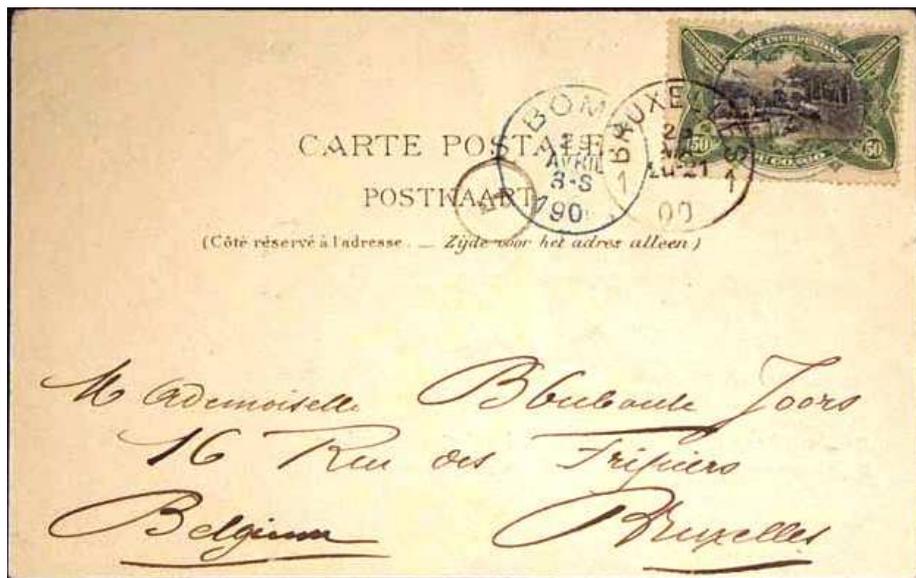
## 1.1.- CV à 50 c avec Mols du XIX<sup>ème</sup> siècle



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Matadi en 1900 à destination de Bruxelles où elle parvint le 7 août. Elle fut ensuite remise dans la boîte (griffe bilingue TROUVE DANS LA BOITE / IN DE BUS GEVONDEN) à destination de Mons.

Affranchissement : 50 c vert-vert – Mols 1894



(collection Privée)

Carte-vue partie de Boma le 29 avril 1900 à destination de Bruxelles où elle parvint le 23 mai.

Affranchissement : 50 c vert-jaune - Mols 1894



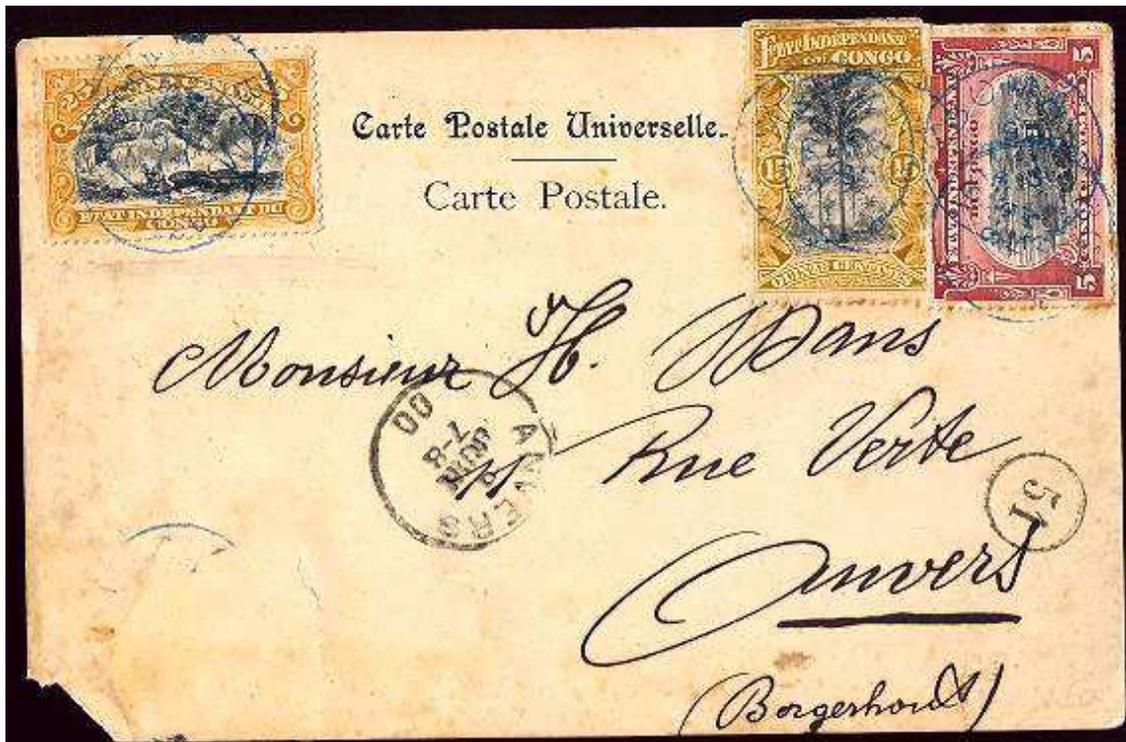
(collection Privée)

Carte-vue partie de Léopoldville le 8 avril 1899 à destination de St Petersburg / Russie où elle parvint le 10 mai ; passage par Boma.

Texte intéressant – **expéditeur en route pour l'Enclave de Lado** : « (...) arrivé au soir à Tumba, passé la nuit et départ le lendemain pour Léopoldville. Nous y restons jusqu'à la fin du mois en attendant le « Hainaut » qui doit nous conduire à Bumba, embouchure de l'Itmbiri. Puis huit jours de pirogue jusque Ibembo. Ensuite une route pour Djabir et de là vers Redjaf / Lado. Tout va bien jusqu'à (...) »

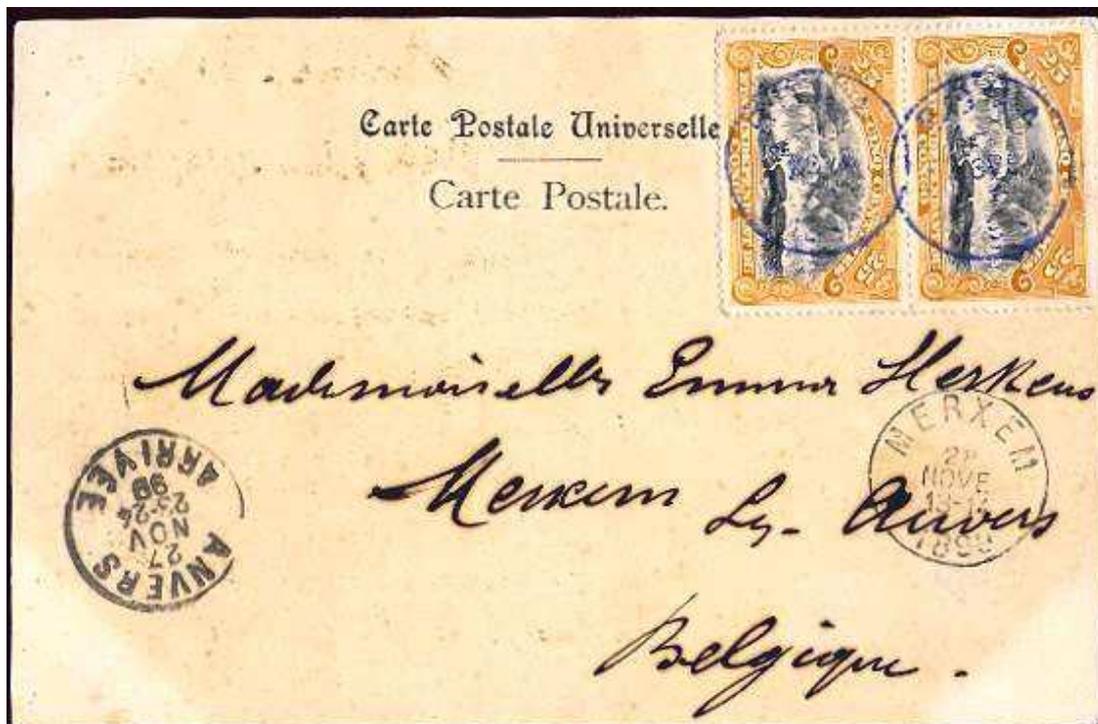
Affranchissement : 10 c bleu - Mols 1894 & 40 c vert-bleu Mols 1896

*Les Congolâtres*



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Boma le 9 avril 1900 à destination d'Anvers où elle parvint le 9 juin.  
Affranchissement : 5 c brun rouge (1 manquant) + 25 c orange - Mols 1894 + 15 c ocre Mols 1896



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Boma à destination de Merxem où elle parvint le 28 novembre 1899 ; passage par Anvers  
Affranchissement : 25 c orange (paire) - Mols 1894

Les Congolâtres



(collection Privée)

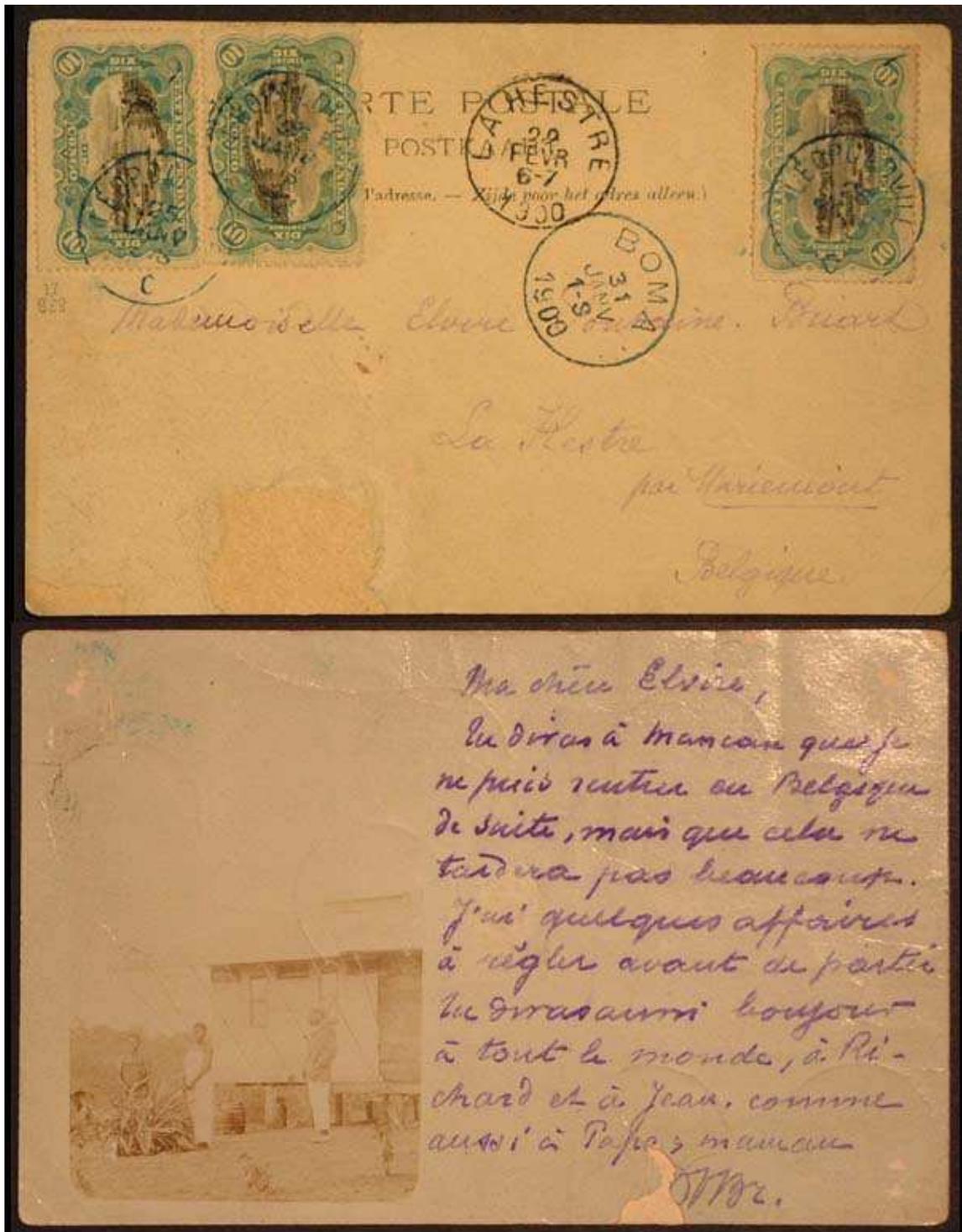
Carte-vue partie de Boma à destination de Vienne / Autriche où elle parvint le 11 mars 1899.  
Affranchissement : 10 c bleu + 25 c orange Mols 1894 + 15 c ocre Mols 1896



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Banana le 12 mars 1900 à destination de St Ghislain où elle parvint le 2 avril.  
Affranchissement : 5 c brun-rouge (paire) Mols 1894 & 40 c vert-bleu Mols 1896

*Les Congolâtres*



(collection Privée)

Carte-vue partie de Léopoldville le 25 janvier 1900 à destination de La Hestre / Belgique où elle parvint le 29 février ; passage par Boma le 31 janvier.

Affranchissement :

**10c bleu - centre renversé - Mols 1900**

10c bleu - Mols 1900 - 5x dont 2 manquants

*Les Congolâtres*



(collection Privée)

Carte-vue partie de Banana le 22 avril 1899 à destination de Feluy-Arquennes où elle parvint le 20 mai.  
Affranchissement : 5 c brun-rouge (2x) + 10 c bleu Mols 1894 & 15 c ocre I+A1a Mols 1896

**1.2.- CV à 50 c avec Mols du XXème siècle**



(collection Privée)

Carte-vue partie de Boma le 1<sup>er</sup> novembre 1900 à destination de Ledeghem / Belgique.  
Affranchissement : correct - 15 c ocre Mols 1896 & 5 c vert (2x) + 25 c bleu Mols 1900

Les Congolâtres



(collection Privée)

Carte-vue partie de Matadi à destination de Gand où elle parvint le 20 septembre 1901  
Affranchissement : 50 c olive - Mols 1900



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie d'Ibembo le 9 janvier 1902 à destination de Bruxelles ; passage par Léopoldville le 3 février ; indication manuscrite sous les timbres « 1 Timbre de 0,25 » faite par l'expéditeur pour éviter les vols de timbres avant leur annulation par le premier bureau de poste rencontré.  
Affranchissement : 25 c bleu (2x) - Mols 1900

*Les Congolâtres*



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Libenge le 6 février 1902 à destination de Bruxelles où elle parvint le 19 mars ; passage par Léopoldville le 23 février. (adresse effacée)

Affranchissement : 10 c carmin (paire) + 15 c ocre (paire- I+A1b) – Mols 1900



(collection Ph. Lindekens)

Carte-vue partie de Matadi le 17 octobre 1900 à destination de Virton où elle parvint le 4 novembre ; passage par Boma le 18 octobre.

Affranchissement : 10 c carmin Mols 1900 + 40 c vert-bleu Mols 1896

**SUMMARY:**

Mols rates and franking of cards-views.

The Indépendant state of Congo offers us an unsuspected diversity of rates and possible frankings for the cards-views. The main cause is a rate favoring the postal stationnaries of the State to the detriment of cards-views which had to be franked at the same rate as letters, at least until the rate changed in May 1st, 1902.

It was thus hardly advantageous to send a card-view ; it had the same rate as a letter and much less could be written. One could always put the card-view in an envelope and also use the frontside for text. The progress of the recommendation in the Independent State as well as the particular rate of registration outside the zones of recommendation, offered also diverse rates which we meet nowhere else.

Finally the use in printed matter of the cards-views ends the possibilities of rates and mail use of the current stamps during this period.

We also find for this period, an interesting panel of under franking, rates error, wanted or not.

**SAMENVATTING:**

Tarieven en frankering met Mols op zichtkaarten.

De Vrije Staat van Congo biedt ons een onverdachte diversiteit van prijslijst en mogelijke frankering voor zichtkaarten. De belangrijkste oorzaak is een tarief ten voordele van postwaardestukken van de Congolese Staat . En dit ten nadele van de zichtkaarten die men met dezelfde tarief als de brieven moest frankeren, ten minste tot de verandering van tarief in 1 mei 1902.

Zichtkaarten zenden met dezelfde tarief als een brief, was niet voordelig want men kon heel veel minder schrijven. En men kon altijd de zichtkaart in een envelop steken en toen tevens de voorzijde van de kaart gebruiken.

De vordering van de aanbeveling in de onafhankelijke Staat, evenals de bijzondere tarieven voor geregistreerde post buiten de zones van aanbeveling, biedt tevens diverse tarieven die we nergens elders ontmoeten.

Het gebruik ten slotte van druktarief voor de zichtkaarten eindigde de tarievenmogelijkheden en het postgebruik van de zegels van deze periode.

Verder vinden wij voor deze periode een interessante variëteit van onderfrankering en tarievenfouten, gewild of niet.